

**DISCOURS DE S.E ALBERT SHINGIRO MINISTRE DES AFFAIRES
ETRANGERES ET DE LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT
LORS DE LA 45^{ème} SESSION DE LA CONFERENCE MINISTERIELLE
DE LA FRANCOPHONIE, PARIS, 03 OCTOBRE 2024 (Temps de
parole : 3minutes)**

Monsieur le Président,

Madame la Secrétaire Générale de la Francophonie,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Distingués Délégués, tout protocole respecté,

1. Permettez-moi d'entrée de jeu, d'exprimer ma profonde gratitude au Gouvernement et au peuple Français pour l'accueil exceptionnel et empreint de chaleur qui nous a été réservé depuis notre arrivée dans cette belle, vibrante et emblématique ville de Paris.
2. **Monsieur le Président**, le thème choisi pour le Sommet, « ***Créer, innover et entreprendre en français*** » arrive à point nommé et cadre parfaitement avec aspirations légitimes des peuples de notre espace francophone. Ce thème souligne l'importance de la langue française non seulement comme un vecteur culturel, mais également comme un catalyseur de progrès économique et social et un outil central de création, d'innovation et d'entrepreneuriat.
3. En faisant du français une langue d'enseignement, aux côtés du kirundi, le Burundi a renforcé son ancrage dans la Francophonie. Cette décision stratégique a stimulé la création artistique, notamment littéraire et théâtrale, en français. Nos artistes utilisent cette langue

pour exprimer leur identité culturelle tout en participant au dialogue interculturel.

4. Nous sommes convaincus que le français peut jouer un rôle clé dans l'écosystème technologique mondial. En formant nos jeunes dans les domaines numériques et scientifiques, nous leur offrons les compétences nécessaires pour innover en français et relever les défis mondiaux tels que le changement climatique et le développement durable.
5. S'agissant de l'entrepreneuriat, il est au cœur de la stratégie économique du Burundi. Nous avons lancé des programmes pour soutenir les jeunes entrepreneurs, notamment les femmes, en leur facilitant l'accès aux financements et aux formations. Il s'agit de faire de l'entrepreneuriat non seulement un levier de croissance économique, mais aussi un facteur de développement humain.
6. Ces initiatives s'inscrivent dans une vision plus large de la stratégie de développement de notre pays, notre ***vision qui ambitionne de faire du Burundi, un pays émergent en 2040 et pays développé en 2060*** dont la mise en œuvre effective va contribuer significativement à consolider un espace économique dynamique, innovant, stable, équitable, inclusif et solidaire pour une prospérité partagée.
7. **Monsieur le Président**, la Francophonie est avant tout, un espace de solidarité, de coopération et de partage. Face aux défis actuels, il est plus crucial que jamais de renforcer cette solidarité pour assurer des actions communes en matière de création, d'innovation et

d'entrepreneuriat. Le Burundi appelle à une coopération accrue, dans le respect des diversités et des choix de nos peuples, pour que chaque membre puisse bénéficier du dynamisme collectif de notre espace.

8. Le Burundi a la profonde conviction que la mise en œuvre du thème central du Sommet, « ***créer, innover et entreprendre en français*** », est une contribution substantielle à la création d'un avenir meilleur, prospère, inclusif et solidaire pour les générations actuelles et futures de l'espace francophone.

Je vous remercie de votre attention !